

Vos délégués du personnel ont pour fonction de vous représenter au **Comité Social Economique (CSE)** du Ged 49.

Leur rôle : les délégués CSE ont pour mission de présenter à l'employeur les observations et demandes des salariés qui leur sont parvenues. Les délégués du personnel contribuent également à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise.

Au GED 49, vous pouvez contacter les salariés suivants, élus vos représentants titulaires depuis le 14/03/2022 :

- Pauline CRETON : pauline.f.creton@gmail.com 06.29.04.80.90
- Damien BOULOGNE : damien.boulogne@wanadoo.fr 06.81.04.55.98

